CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Institut de mariage et de la famille Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Fiscalité des particuliers

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

L'Institut de mariage et de la famille Canada (IMFC) soutient la mise en oeuvre d'un fractionnement du revenu familial jusqu'à un maximum de 50 000 $ du revenu total pour les couples ayant des enfants de moins de 18 ans, en ajoutant une condition supplémentaire. L'IMFC appuie une idée proposée par Matt Krzepkowski et Jack Mintz de la School of Public Policy de l'Université de Calgary. Ils proposent l'élimination du transfert de l'exemption personnelle de base entre les couples lorsqu'un des conjoints n'a pas de revenu. Pour demander la portion inutilisée de l'exemption personnelle de base, les deux conjoints doivent avoir un revenu.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'élément important de la proposition de Krzepkowski/Mintz est l'élimination de la transférabilité de l'exemption personnelle de base lors du fractionnement du revenu familial lorsqu'un seul membre du couple a un revenu. Cette proposition diminuerait la perte de revenus pour le gouvernement dans le cadre du plan fiscal pour les familles du gouvernement conservateur, à l'origine estimé à 2,5 milliards de dollars.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Le fractionnement du revenu familial selon la proposition de Krzepkowski/Mintz favoriserait l'équité fiscale. Par exemple, une famille à revenu unique gagnant 70 000 $ par année paie actuellement 30 % plus d'impôt qu'une famille à deux salariés dont chaque conjoint gagne 35 000 $ par année. Le fractionnement du revenu signifie que les familles ayant un revenu équivalent seraient traitées de la même façon par le système fiscal. Le fractionnement du revenu familial accorde aussi plus de souplesse aux familles quant à leur participation à la population active et à leurs obligations domestiques. Le renforcement des familles canadiennes renforcera l'économie canadienne.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La proposition relative au fractionnement du revenu familial comprenant la proposition de Krepkowski/Mintz concernant l'exemption personnelle de base donnerait aux familles canadiennes ayant des enfants de moins de 18 ans plus de choix quant à la façon dont elles structurent leur participation à la population active et leurs engagements domestiques. Une plus grande souplesse permettrait aux familles de choisir comment elles organisent leur vie et dépensent leur argent. Les détails sont indiqués dans le document No more second-class taxpayers de Matt Krzepkowski et Jack Mintz, publié par la School of Public Policy, Université de Calgary. http://policyschool.ucalgary.ca

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.